

## LE ROI, LE PEUPLE ET LA NATION : métamorphoses du libéralisme politique en France et au Brésil (1830-1831)

Marco MOREL

Une historiographie politique du XIX<sup>e</sup> siècle brésilien est-elle possible ? Il semble qu'il faille répondre négativement à cette question, surtout si nous nous présentons avec l'énorme quantité des approches traditionnelles : biographie des «héros de la patrie», intrigues de palais, récits de rébellions... Mais s'il est hors de question de revenir à ce type de narration, les perspectives pourraient, cependant, changer si nous cherchions à renouveler plutôt qu'à revenir en arrière. Il faut donc changer la formulation de notre question : est-il possible de renouveler l'historiographie politique du XIX<sup>e</sup> siècle brésilien ?

Notre étude s'insèrera donc dans une perspective ouverte par cette préoccupation. Les thèmes qui vont en grande partie contribuer à cette définition des frontières et de l'identité de l'histoire politique<sup>1</sup> sont : l'étude et la définition des acteurs politiques et sociaux (bibliographies individuelles et collectives) l'étude de l'opinion publique (presse, pratique de lecture et typologie du public), l'étude des différentes formes de sociabilité (institutionnelles ou non), l'étude des pratiques électorales (élections, votes, résultats), l'étude des partis ou des groupes politiques, des institutions civiles (les 3 pouvoirs) et militaires, des vocabulaires et des religiosités. Les voies ne sont pas vraiment ouvertes mais des signes sont en vue.

Le travail que nous proposons ici va avoir comme source principale la presse d'opinion (témoignage des protagonistes). Il cherche à discuter les métamorphes du libéralisme politique en France et au Brésil aux alentours des années 1830-1831. Ce qui signifie que nous commençons avec la chute de la deuxième restauration française, remplacée en juillet 1830 par une autre monarchie censitaire, issue des barricades révolutionnaires,

---

<sup>1</sup>. Nous aimerions signaler certaines études qui, pensons-nous, ont aidé à renouveler l'histoire politique du XIX<sup>e</sup> siècle : Agulhon Maurice (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle et la Révolution Française*, Paris, 1992 ; Furet François, *L'héritage de la Révolution Française*, Paris, 1986 ; Guerra François-Xavier, *Modernidad e independencias*, Madrid, 1992 ; Mattos Ilmar Rohloff de, *O tempo saquarema*, Sao Paulo, 1987 ; Mattoso Katia M, de Queiros, *Bahia século XIX*, Rio de Janeiro, 1992.

réformatrice ou même «bourgeoise». Puis vient, en avril 1831, l'abdication (ou la chute) du premier monarque brésilien critiqué à cause de ses tendances absolutistes malgré sa réputation de constitutionnaliste. La politique brésilienne fut visiblement influencée par les événements français alors que les événements brésiliens ont eu en France une répercussion certaine mais relativement faible cependant <sup>1</sup>.

### I. 1830 : une révolution à la française

Il y a un type d'approche des «influences de la Révolution française» dont il nous semble que l'on a usé et abusé. En Amérique latine en particulier, les mouvements d'indépendance sont souvent insérés dans un curieux schéma. Avec une ironie simplificatrice, nous pourrions résumer ce schéma historiographique de la manière suivante : la France est la patrie des Lumières. Ces Lumières, de leur côté, se sont répandues de par le monde et illuminant les élites locales, les ont entraînées à conduire les mouvements d'indépendance...

---

<sup>1</sup>. L'essentiel de cet article est extrait de notre mémoire de DEA en histoire : *La Monarchie de Juillet à la fin du premier Règne brésilien : métamorphoses du libéralisme*, Centre de Recherches d'Histoire de l'Amérique Latine et du Monde Ibérique, Université de Paris I, juin 1992. Les trois journées françaises sont microfilmées dans la section des périodiques de la Bibliothèque Nationale, Paris, avec comme références : *La Gazette de France*, Cote D 138 ; *Le National*, Cote D 585 ; *La Tribune des Départements*, Cote D 140. Le choix entre les périodiques, nous avons consulté entre autres : Godechot, Jacques (dir.), *Histoire Générale de la Presse Française*, tome II de 1815 à 1871, Paris, 1969 ; Ledré, Charles, *La presse à l'assaut de la monarchie (1815-1848)*, Paris, 1960 ; Nettement, A., *Histoire de la Gazette de France*, Paris, 1846 ; Fabre, Auguste, *La Révolution de 1830 et le véritable parti républicain*, Paris, 1833 ; Vigier, Philippe, *La Monarchie de Juillet*, Paris. Quant aux trois journées brésiliennes, elles sont microfilmées à la Bibliothèque Nationale de Rio de Janeiro, sous les références suivantes : *Aurora Fluminense*, Cote 36 (2) ; *Diario Fluminense*, Cote 610 (6) ; *O Republico*, Cote 26 (1). Pour faire une sélection entre les journaux, nous avons consulté entre autres : Sodré, Nelson Werneck, *Historia da Imprensa Brasileira*, Rio de Janeiro, 1978 ; Viana, Helio, *Contribuição à Historia da Imprensa Brasileira*, Rio de Janeiro, 1945 ; Guimaraes, Lucia, *Evaristo da Veiga : apropriação e adaptação dos principios liberais*, in LPH Revista de Historia, vol. 1, n° 1, Ouro Preto, 1990.

Il nous paraît, au contraire, plus intéressant de remplacer le mot «influence» par des expressions du genre de choix, changement, métamorphose. Les influencés n'auraient-ils pas su choisir quel type d'influence les auraient le plus intéressés ? Un vocabulaire identique ne peut-il pas avoir des sens différents suivant les lieux, les époques et les protagonistes qui les utilisent ?

### **I.1 Le National**

Le journal parisien *Le National*, était rédigé entre autres, par Adolphe Thiers, futur président de la République chargé de la répression de la Commune de Paris. Ce qui a attiré notre attention à la lecture systématique de ce périodique durant la période choisie, ce sont les changements de signification des concepts de révolution, de peuple et de nation en un espace de temps pourtant assez bref.

Dans l'utilisation de ces mots-clefs, l'aspect le plus saillant se trouve dans la construction d'une narration historique et d'une intervention consciente dans le discours de ce journal sur ce qui est «royal». L'idée de Révolution en ce sens, subit diverses mutations. Dans l'édition du 5 juillet 1830, les rédacteurs se montrent visiblement très éloignés de toute perspective révolutionnaire :

*«Le devoir du ministère, s'il tenait à ne plus troubler l'ordre constitutionnel, serait de se retirer devant une majorité pareille».*

Ce n'était donc pas la presse qui prêchait la révolution, mais bien un ministère despotique qui pouvait la déclencher. Dans l'édition du 25 juillet de la même année, le journal continuait à trouver absurde l'idée d'un mouvement de rupture : *«au milieu d'un calme profond, dans un temps de régularité parfaite, c'est inconcevable !»*. Paroles bien claires : le moment propice à de brusques changements n'était pas venu. En effet, *Le National* faisait de l'opposition mais il ne prêchait pas une révolution. Ceci au moins jusqu'au 27 Juillet 1830.

La censure de la presse est rétablie par la première des Ordonnances publiées par Charles X et par le ministère de Polignac. Les périodiques sont obligés de ne pas dépasser vingt feuillets et sont soumis à une autorisation préalable. A cette mesure s'en ajoutent d'autres considérées par le

gouvernement comme aussi importantes : dissolution de la Chambre et restriction du droit de vote (proportionnel censitaire). Dans ce cadre, *Le National* apparaît comme une espèce d'avant-garde de résistance au despotisme. Pendant que les rédacteurs publient un manifeste appelant à la désobéissance aux lois, les typographes organisent la lutte armée.

Mais une lecture attentive des pages de ce journal nous permet de nuancer l'affirmation que la presse libérale a «fait» la révolution de 1830 à Paris. A travers la vision exprimée par ce journal, il semble bien que le principal protagoniste du mouvement fut la nation dans son ensemble. Voici un passage significatif pris dans l'édition du 27 juillet 1830 :

*«... (C')est à la France à juger jusqu'où doit s'étendre sa propre résistance.»*

Dans l'édition du 29 juillet, la révolution, jusque-là encore redoutée ou évitable, apparaît en toutes lettres : une «Glorieuse Révolution», comme en témoignent les lignes suivantes :

*«Parisiens ! (...) vous avez commencé notre Glorieuse Révolution, vous l'avez soutenue, vous en assurez aujourd'hui les résultats.»*

C'est-à-dire qu'une révolution (avec une minuscule) avait commencé, s'était développée et irait jusqu'à sa fin. Toute entière oeuvre des Parisiens. Cette définition géographique, plus qu'une figure de rhétorique, a une définition très claire. Les Parisiens se sont substitués au peuple comme protagonistes efficaces. Dans cette même édition du 29, se détache un autre acteur, le banquier et député de l'opposition Laffitte. D'après le journal : *«M. Laffitte a pris la parole et a exposé la situation de Paris»*. Le rôle important de décrire la situation, là-même où les événements ont lieu, revient à ce député.

Dans son édition du 31 juillet 1831, *Le National*, résumant sa position devant les perspectives ouvertes, s'explique ainsi :

*«Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la révolution. Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous. Le duc d'Orléans était à Jemmapes. Le duc d'Orléans est un roi-citoyen.»*

La Monarchie de Juillet se trouvait donc ainsi proposée et le cadre des protagonistes était complet : le peuple de Paris, le banquier-député, la nation et le roi-citoyen. L'accompagnement chronologique, aussi court soit-il, nous a bien montré les modifications (ou oscillations) des idées de ce journal sur

le concept de révolution. D'un jour à l'autre, la révolution va se transformer : de monstrueuse elle devient glorieuse, pendant que le peuple fait le chemin quasi inverse... *Le National* était le défenseur de la souveraineté nationale, de la liberté de la presse et des intérêts des grands financiers et commerçants. C'est un représentant exemplaire du «juste milieu» français qui, dans le monde ibérique et brésilien, serait qualifié de «libéral modéré».

## **I. 2 La Gazette de France**

*La Gazette de France* est fière d'être l'un des plus anciens journaux français. En 1830, elle se veut fidèle au roi et à la France mais nullement au ministère Polignac. Même s'il ne restait que peu de chose en commun entre la feuille créée au XVII<sup>e</sup> siècle et le quotidien de la période que nous étudions ici, les rédacteurs ne manquaient pas d'exploiter cette espèce de mystique de la tradition du journal. Le journal, financé par la monarchie restaurée, avait été «offert» à l'abbé Genoude, royaliste fidèle qui était son rédacteur en chef.

Il n'était pas difficile, donc, d'identifier qui, pour ce journal, était le principal protagoniste de l'évolution politique en cours : la souveraineté appartenait au roi. Vision quasi dualiste, avec d'un côté le pouvoir monarchiste légitime et de l'autre côté tout ce qui lui est opposé, c'est-à-dire tout simplement le peuple ou, plus dangereusement, les masses, la Chambre des députés lorsqu'elle dépassait les limites octroyées et la presse d'opposition. «*Voilà tout le procès entre la révolution et la royauté*» résume le journal le 2 juillet 1830.

Pour le journal, en effet, les pouvoirs de la Chambre des députés devaient être bien limités ; pas question d'étendre le droit de vote car les restrictions à ce droit étaient en harmonie avec le principe constitutionnel de la représentativité. Le passage qui suit est clair ; il date du 6 juillet 1830 :

*«Mais dans le système de la Charte, la nation n'a point directement d'avis à donner sur les affaires publiques ; mais elle nomme la Chambre des députés et la Chambre des députés a, par la Constitution, droit d'intervention».*

Ce passage est riche de sens. Il nous montre comment le discours du libéralisme politique, même lorsqu'il est fondé sur le principe de la représentativité et du constitutionnalisme, peut prendre des significations

différentes et même opposées. De ce point de vue, la souveraineté nationale était secondaire par rapport à la souveraineté royale. Le système libéral et les libertés publiques n'avaient pas besoin d'être protégées ou développées puisque les limitations au vote et celles des pouvoirs du Parlement créaient un équilibre entre les Pouvoirs civils. C'est-à-dire que la souveraineté royale l'emportait sur celle de la nation qui était elle-même limitée par le mode de représentativité des Chambres dans le cadre des limitations au droit de vote. Le roi était souverain, mais pas un souverain absolu, formule typique du contexte historique de la Restauration Française à cette époque où s'élaborait aussi l'indépendance du Brésil.

Les élections parlementaires françaises du 23 Juin amplifièrent la représentation de l'opposition et cela, malgré les restrictions imposées au droit de vote ; à la chambre, elle obtenait la majorité absolue.

En plus de cette déroute, un autre facteur alarma les alliés de Charles X :

*«Mais ce qu'il y a de plus alarmant dans cette situation, c'est l'intervention des masses là où l'on n'avait espéré que celle des citoyens les plus intéressés à l'ordre».*

Ce passage de l'édition du 5 juillet 1830, montre bien les limites de la citoyenneté accordée par les gouvernants : ils se voyaient menacés par l'intervention des autres couches de la population dans le scénario politique.

En accord avec cette vision, *La Gazette* du 28 juillet défendit la thèse de la constitutionnalité des Ordonnances de Charles X. Son appel au respect de la Constitution signifiait appel à la défense de l'ordre établi. Mais face à l'explosion des trois journées de Paris, le journal changea peu à peu sa position : au début, il fit mine d'ignorer les faits, décrivant la vie quotidienne de la famille royale sans beaucoup de changements. Puis, avec la fuite du roi, il essaya de se réconcilier avec les groupes libéraux de l'opposition les plus sûrs. Mais c'était déjà tard. Ayant, durant quelques jours, simplement transcrit des nouvelles parues dans d'autres journaux, *La Gazette de France* se mit à accepter l'opposition légitimiste à la Monarchie de Juillet en ne critiquant pas le régime monarchiste mais bien ce qu'elle considérait comme la quasi-légitimité «du règne de Louis-Philippe».

### **I.3 La Tribune des Départements**

*La Tribune des Départements* est normalement associée aux idées républicaines. En réalité, elle ressemble à la presse libérale parisienne mais avec quelques différences. Les ressemblances sont faciles à percevoir. Son discours s'insérait dans le même cadre de respect de la Constitution, de la souveraineté nationale, d'un gouvernement vraiment représentatif, de la liberté de la presse et du rejet de tout coup de force absolutiste. Mais ces préoccupations communes n'éliminaient pas sa spécificité à l'intérieur du panorama politique.

Fondé en juin 1829, cet organe de presse apparaît finalement comme le résultat d'un mélange curieux entre les positions vigoureuses de ses rédacteurs, les frères Victoria et Auguste Fabre, d'une part, et les intérêts de certains co-propriétaires, commerçants et fabricants de papier en province, d'autre part. De plus, le groupe politique qui gravitait autour de La Fayette et cultivait une certaine mystique napoléonienne, jouissait aussi d'une certaine influence. A quelques jours des journées de juillet, soit par crainte de la vigilance du gouvernement, soit par conviction, ce journal ne prêchait pas une révolution c'est au moins ce qui apparaît dans cette citation du 24 juillet :

*«La royauté est assurément étrangère à la lutte qui s'est engagée entre le ministère et la France.»*

Ce qui veut dire qu'il s'agissait d'un changement de ministère mais absolument pas de détruire le régime monarchique. Dans les prises de position de ce journal, on décelait certaines nuances. L'important n'était pas la souveraineté du roi, ni celle de la nation, mais la souveraineté populaire, acteur collectif, aux contours peu clairs, certes ; mais il y avait là un changement de point de vue. L'édition du 25 juillet appuie curieusement en écrivant :

*«A nos yeux, au contraire, cette misérable question d'hommes devait disparaître devant les intérêts plus graves et plus sérieux du peuple.»*

Mais que désirait ce peuple ? La réponse est à trouver dans l'édition du 3 juillet :

*«Le peuple ne se soucie guère de celle-là, ce qu'il veut obstinément c'est l'exécution complète et sans arrière-pensée de la Charte.»*

Ici, *La Tribune des Départements* paraissait aller dans le même sens de défense de la Constitution que les deux journaux cités plus haut. Mais, alors que pour l'un, le défenseur et l'agent principal du constitutionnalisme était la nation, pour l'autre c'était le roi et pour le troisième, le peuple. Simple différence rhétorique ou pratiques politiques différentes cachées sous un vocabulaire identique ? Voilà l'une des questions-clefs pour la compréhension du libéralisme politique de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour ce journal, le peuple se composait de couches de population jusque là exclues du processus électoral. On touchait donc au problème du suffrage censitaire, quoiqu'indirectement il est vrai, comme par exemple dans l'édition du 10 juillet 1830 :

«(...) Car on veut bien se souvenir, pour la première fois depuis quinze années, qu'à côté de quatre cent trente députés et de quatre-vingts mille électeurs, il existe en France trente deux millions d'habitants, fécondant notre agriculture et notre industrie commerciale, vivant de peu, ne cherchant ni traitement, ni croix...».

Il est vrai qu'une certaine ambiguïté peut être décelée dans ce texte : comment propriétaires et travailleurs peuvent-ils être associés comme des frères pour devenir le «peuple» ? Toujours est-il que cette imprécision relative dans la définition s'oppose à la défense très précise des intérêts économiques (*Le National*) ou à l'exaltation du rôle du roi (*La Gazette de France*).

Les terribles «masses populaires» exorcisées par *La Gazette* ont ici gagné leur droit à la dignité, à la légitimité. Ce peuple, même ambigu, était acteur légitime et souverain dans le processus politique. En effet, d'après *La Tribune* du 10 juillet 1830, le peuple forme une «masse aussi honorable que puissante».

Ce journal insiste sur la notion de peuple en armes en toute cohérence, d'ailleurs, avec la tradition jacobine et même néo-jacobine. Pour expliquer pourquoi il a suspendu sa parution durant les Trois Journées de Juillet, le journal affirme avec clarté le 30 juillet :

«Les citoyens qui se livrent de diverses manières aux travaux de l'imprimerie, sont presque tous armés et les ateliers sont presque vides.»

Apparaît donc ainsi un autre protagoniste qui va rester plus ou moins caché dans les récits des deux autres journaux ce sont les typographes,

citoyens, peuple en armes. Il ne s'agit pas du peuple parisien, mais simplement du peuple.

Comme réponse au *National* qui, le 31 Juillet, va introduire un important protagoniste dans le scénario (le roi-citoyen), la *Tribune*, dès le 1er août, donne grande importance à un Comité Central des Amis du Peuple, organe qui venait de publier son manifeste. Dans ce texte, la légitimité d'un groupe réduit de députés usurpant les prérogatives du peuple tout entier était mise en question <sup>1</sup>.

Tout ceci montre la complexité et la diversité des libéralismes français. D'où cette réflexion : s'il n'y avait pas uniformité des «idées libérales» en France, comment considérer qu'elles ont pu traverser saines et sauvées l'Océan Atlantique ?

## **II. Le passage de la mer océane.**

Il fallait en moyenne 45 jours pour un voyage de France au Brésil quel que soit l'itinéraire ou le type de l'embarcation. Une sorte de rythme géopolitique réglait les relations entre les deux pays. L'«Achille» par exemple, avait quitté le Havre le 7 août 1830 pour accoster à Salvador de Bahia le 18 septembre, soit 42 jours plus tard. A la surprise générale, le navire n'arborait pas l'étendard blanc de Saint Louis, symbole de l'ancienne monarchie française, mais un drapeau bleu, blanc, rouge, couleurs de la révolution. Quant à la frégate «Prince Impérial», partie de Brest le 8 août, elle arriva à Rio de Janeiro le 23 septembre après 48 jours de navigation avec les mêmes nouveautés et le drapeau tricolore interdit depuis la chute de Napoléon Bonaparte. Immédiatement, tous les navires français qui se trouvaient à quai changèrent aussi leurs drapeaux <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>. Ce Comité devint très vite la Société des Amis du Peuple, s'inspirant donc clairement du fameux pamphlet de Marat. Cette association comptait sur l'enthousiasme de jeunes comme Auguste Blanqui, François Raspail et Godefroy Cavagnac (fils du conventionnel Jean-Baptiste). Elle devint en même temps républicaine et intéressée par les questions sociales. D'après ses adversaires, elle serait une sorte de Club des Jacobins ressuscité.

<sup>2</sup>. Cf. Archives Diplomatiques du Ministère des Affaires Etrangères, Paris, Correspondance Politique du Brésil, vol. 12, dépêches de Marcescheu, Bahia, 27 de setembro de 1831 ; et de Pontois, Rio de Janeiro, 30 de outubro de 1831.

Dans l'ambiance politique brésilienne, la nouvelle des Trois journées révolutionnaires parisiennes fut un «choc électrique», raconte un témoin souvent cité par les historiens <sup>1</sup>.

En gardant à l'esprit l'impact du mouvement français sur le Brésil et tout spécialement l'impact des événements de Paris sur la politique à Rio de Janeiro, nous avons voulu sonder trois organes de la presse d'opinion brésilienne qui auraient plus ou moins la même autorité que les journaux français choisis plus haut, sur la question de la souveraineté, sur l'idée de peuple, de nation et de révolution.

## II.1 La République

En 1831, la presse brésilienne s'est montrée plus tranchante dans ses attaques contre le monarque que les journaux français en 1830. Mais cette véhémence est en partie due au succès de l'exemple de la France où le roi avait effectivement été détrôné.

Parmi les organes de presse qui se montrèrent les plus durs dans leurs attaques contre D. Pedro I, il y avait *A República* rédigé par Antonio Borges da Fonseca. Ce rédacteur qu'on a toujours classé parmi les libéraux dits *libéraux exaltés*, aura une longue carrière publique. Il s'alliera tantôt avec certains membres des groupes dirigeants, tantôt avec des contestataires et même des révolutionnaires. Futur chef quarante-huitard à Pernambouc, Borges en arrive à prêcher clairement le républicanisme et le travail libre. Mais en 1830, au contraire de ce que le titre de son journal semblait suggérer, il prit une position ambiguë par rapport à la souveraineté royale :

*«La signification simple et naturelle du mot REPUBLIQUE suffit à montrer que je désire le bien public»* (2 octobre 1830).

Le journal défendait l'idée d'un pacte. Mais en réalité ce n'était plus l'idée d'un pacte entre le roi et le peuple à la mode ancienne, mais au contraire un point de vue très moderne pour l'époque. C'est ce qui ressort de ce passage publié le 13 octobre 1830 :

---

<sup>1</sup>. Armitage, John, *Historia do Brasil*, Rio de Janeiro, 1965, p. 281.

«... Si le gouvernement désirait se montrer despotique, il détruirait le Pacte Social, ce Pacte en vertu duquel le gouvernement et nous-mêmes existons unis en un seul corps d'une nation indépendante et constitutionnelle.»

Cette citation montre une véritable filiation avec les idées de J.J. Rousseau, adaptées, cependant, à la réalité du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est-à-dire que la vision des révolutionnaires était passée par le crible du constitutionnalisme.

Dans un premier Temps, *A República* semblait se satisfaire du changement de ministère dans une tentative de sauvegarder ou, peut-être, de perfectionner les tendances libérales de la monarchie luso-brésilienne. C'était d'ailleurs une position fréquente à l'époque. Cette position se retrouve dans le numéro du journal du 16 octobre lorsque, d'un côté il prévenait qu'il y avait un danger de «*destruction de l'unique monarchie américaine*» ; et d'un autre côté, il cherchait à trouver une issue pour cette même monarchie : «*Les monstres, ennemis acharnés de la monarchie constitutionnelle cherchaient à tromper l'ignorance populaire en assénant des mensonges au détriment direct de la réputation de la Monarchie.*»

A travers ces quelques citations, il est clair que le rédacteur de ce journal cherchait à relativiser la souveraineté royale en introduisant non seulement l'idée républicaine, mais aussi l'idée d'un pacte entre le gouvernement et la nation. En vérité, il s'agissait bien d'un républicanisme implicite, explicable par les conditions répressives en usage à cette époque. En attendant, il y avait une tentative de perfectionner les institutions monarchiques en les rapprochant le mieux possible des idées modernes de liberté constitutionnelle.

Mais le socle sur lequel garder ces idées nouvelles, ces nouveaux idéaux, n'était ni le roi, ni même la nation, mais le peuple. Ou plus spécialement le peuple-masse, ce qui apparaît clairement dès le 16 octobre 1830 :

«*A partir du moment où se sont répandues dans la masse du peuple, les idées de liberté et d'égalité, il n'existe aucun pouvoir capable de mettre la nation en esclavage et si d'occasion cela arrivait, il serait promptement détruit.*»

Étaient donc introduites non seulement la notion de souveraineté populaire mais aussi l'élimination de la peur traditionnelle des masses populaires et l'association de l'idée de liberté avec celle d'égalité.

Le rédacteur de ce journal a donc, grâce à la presse, su jouer un rôle important dans les pratiques politiques de l'époque. Il prendra part aux batailles de rue connues sous le nom de «Nuit des carafes» et fondera la Société pour la Défense de la Liberté et de l'Indépendance Nationale, groupe qui aura une grande influence sur les destinées du pays.

Le 7 avril 1831, jour de la chute de la Monarchie est la date de la révolution brésilienne écrit *A República*. On y lit le 15 avril :

*«Brésiliens, comme nous avons su faire notre Révolution dans la Gloire ! Comme nous avons su nous régénérer si facilement ! Une telle révolution est véritablement prodigieuse... Nulle part ailleurs le peuple et l'armée n'ont fraternisé ainsi pour la défense de la seule liberté nationale. Cependant, citoyens, il nous reste encore beaucoup à faire. Il faut conclure la grande oeuvre commencée. C'est là en quelque sorte que sera méritée votre réputation ; le temps de la modération est arrivé.»*

Deux pistes sont à suivre dans le texte cité ci-dessus. D'un côté, il y a cette perspective qui dit que la révolution commence à peine, puisqu'elle est un processus à élaborer, à réaliser et à mener à sa fin. D'un autre côté, il y a une défense de la modération, de la mesure qui peut paraître incompatible avec une perspective révolutionnaire. En vérité, nous ne voyons là aucune contradiction ni ambiguïté, bien au contraire, c'est le résultat cohérent des positions prises par le rédacteur de cette époque : c'est-à-dire un certain gradualisme où l'affermissement des libertés sous un régime monarchique pourrait mener à un régime républicain. Dans la pensée de ce personnage le chemin est long vers ce régime mais ouvert. Autrement dit, il s'agit de ce qui peut être appelé ensuite une tactique ou une stratégie, ce qui nous permet de comprendre la proposition de «monarchie fédérative» que le journal va défendre au cours des mois suivants.

## **II.2 *A Aurora Fluminense***

Evaristo de Veiga, José Apolinario Morais et Francisco Valdetaro, tous trois Brésiliens, s'associent au Français Joseph François Sigaud pour fonder le journal appelé *A Aurora Fluminense* (1827). Très vite, le journal est exclusivement dirigé par Evaristo et est identifié comme organe du *libéralisme modéré* brésilien. Au vu des trois journées parisiennes de 1830,

le rédacteur développait tout un système de défense autour de la souveraineté nationale, comme par exemple le 29 septembre 1830 :

*«Où va, à ces heures-là, la légitimité française ? Lorsqu'un peuple résiste aux décrets du Roi, quand il l'oblige à abdiquer devant la force des combats, où va se cacher la légitimité... ? L'unique légitimité, raisonnable et juste, est la volonté de la Nation clairement exprimée.»*

En même temps que la souveraineté nationale était soulignée, la souveraineté royale était, quant à elle, questionnée ou limitée. Ces lignes du 22 septembre 1830 en témoignent :

*«La plupart des têtes couronnées n'évaluent pas à leur juste valeur les obligations qu'elles ont contractées vis-à-vis du peuple. Elles en exigent l'obéissance fidèle, minutieuse ou exagérée qu'il a promise.»*

La souveraineté populaire n'était cependant même pas mentionnée dans ce journal. Jusqu'au 7 avril 1831, le rédacteur s'abstint, bien évidemment, de prêcher une révolution. Mais avec la destitution de l'Empereur, on commence à entrevoir la révolution non sans surprise d'ailleurs :

*«Une révolution, des plus sombres, par ses immenses conséquences et par son déroulement, a eu lieu au Brésil» (8 avril 1831).*

Ces simples phrases résument bien la pensée du rédacteur devant les événements auxquels il a activement pris part : une révolution surprenante aux amples conséquences avait eu lieu au Brésil. La comparaison avec l'expérience française viendra trois jours plus tard, le 11 avril :

*«Notre glorieuse révolution n'a rien eu à envier aux trois jours de Paris. Nous avons reproduit ici les actes de désintéressement et de générosité si admirés en France et cela de la part de personnes qui n'étaient pas forcément issues de couches sociales favorisées.»*

Il est intéressant de signaler qu'une révolution glorifiée et célébrée appartient déjà au passé. Grâce à son côté national, le mouvement avait, pour la plus grande joie du journaliste, dépassé les conflits sociaux. Ce n'est sans doute pas un hasard si le rédacteur compare révolution brésilienne et révolution de Paris et non révolution de Rio de Janeiro et révolution de Paris. Il fallait accentuer les caractéristiques nationales en même temps qu'on obéissait à une logique «populiste» et aux intérêts plus amples de la Nation.

Cette idée de conclusion, de point final du processus révolutionnaire apparaît dans l'insistance de ces lignes qui sont du 29 avril 1831 :

*«Notre révolution a commencé et s'est terminée avec tant de gloire, pourquoi vouloir maintenant la souiller ?»*

Le thème de la fin de la révolution a donc surgi de la même façon chez les libéraux français que chez les brésiliens. Mais pour ces derniers, la différence apparemment subtile mais très significative était que le commencement et la fin avaient lieu au même moment.

Voilà l'essence du juste milieu brésilien : la souveraineté royale contrôlée par le constitutionnalisme, la souveraineté nationale valorisée par la notion de représentativité et de souveraineté populaires mises de côté ou combattues. Beaucoup d'historiens qualifient cette attitude de «libéralisme modéré» bien que la préoccupation de modération, le désir de se montrer raisonnable cachaient les courants les plus divers du scénario politique de l'époque.

### **II.3 Le Diario Fluminense**

La peur d'une révolution était la première préoccupation du journal officiel de l'Empire brésilien : le *Diario Fluminense*. Inutile de dire que cet organe de presse défendait avec ardeur la souveraineté royale puisqu'il était le porte-voix du gouvernement. Mais ce qu'il est curieux de vérifier, c'est que cette peur d'une révolution exprimée en un langage toujours rétrograde ou traditionaliste malgré quelques concessions constitutionnalistes, était bien fondée puisque l'Empereur finit par être déposé. Beaucoup de protagonistes virent une Révolution dans cet épisode. Ils vont cependant ne pas se montrer unis sur le problème de savoir à quel moment se termine cette révolution.

A la veille de la fin du premier empire, notre journal était rédigé par le chanoine Januario da Cunha Barbosa, importante figure du mouvement d'indépendance brésilien qui, sept ans plus tard, sera le fondateur de l'Institut Historique et Géographique Brésilien.

Du point de vue de ce journal, le pouvoir du monarque et le constitutionnalisme allaient toujours de pair. On lit par exemple le 3 janvier 1831 :

*«Les Brésiliens de bon sens et qui ont quelque chose à perdre ne veulent rien savoir d'une révolution et aiment vivre tranquillement sous la constitution et sous l'Empereur.»*

Les formes de sociabilité, modernes et démocratiques, étaient l'objet d'attaques de la part de cet organe de presse. Cela apparaît clairement dans ce texte du 3 janvier 1831 :

*«Il convient de dire que la volonté des "Clubistes" n'est pas celle de la Nation ; d'ailleurs ce n'est pas avec des idées fausses que l'opinion publique se dirige.»*

L'antagonisme entre les Clubs soutenant la souveraineté populaire et la souveraineté nationale est soulignée ici ; mais qui est le défenseur de cette souveraineté nationale ? Cela a déjà été dit : c'est l'Empereur constitutionnel...

Pour renforcer ses arguments, le journal transcrivait, à partir de sources françaises, ce qui pouvait le mieux lui servir d'exemple :

*«Il nous semble bien qu'il est possible d'appliquer à ce cas ce qu'a dit M. Guizot, Ministre de l'Intérieur français, lorsqu'il montre le danger des Sociétés Populaires. Elles mettent en danger jusqu'aux principes constitutionnels.»* (4 janvier 1831).

Il est intéressant de vérifier combien la défense intransigeante du gouvernement et de la souveraineté royale était toujours associée à la défense du constitutionnalisme, même si la Constitution avait été le fruit exclusif de la volonté impériale.

Juste à la veille de l'abdication du monarque luso-brésilien, le journal gouvernemental accentuait encore ses tendances constitutionnalistes :

*«Nous avons fui les extrêmes, la Constitution est notre bouée de sauvetage.»*

Comme nous l'avons vu déjà, il y avait donc plusieurs libéralismes derrière l'uniformité apparente du libéralisme français. Il nous paraît licite de supposer que la même unité dans la diversité existe parmi les libéraux brésiliens. Si nous prenons comme référence la notion de souveraineté et les concepts de peuple, nation et révolution, nous pouvons arriver à la conclusion qu'il y a bien des différences sous le couvert du même vocabulaire constitutionnel. La presse d'opinion nous montre la voie. A des

moments-clefs —d'un côté chute ou de l'autre remplacement du monarque— elle nous aide à mieux comprendre les problèmes posés.

### III. Conclusions

Certes, d'un côté nous craignons la recherche de conclusions trop logiques sur les libéralismes français et brésilien, notre intention n'est cependant pas de réduire ce débat au point de ne pas en tirer certains enseignements. En réalité nous n'avons pas adopté ici certaines positions utilisées en général dans les débats historiographiques : il ne s'agit pas de savoir quel serait le libéralisme le plus «progressiste» ou le plus «conservateur». Ni même de savoir qui a influencé qui, ou quelles idées se rencontraient au bon ou au mauvais endroit.

L'intérêt d'une recherche comparative dans trois journaux de la presse d'opinion de chaque pays nous semble devoir nous révéler comment s'est formée la première génération de l'«opinion publique» brésilienne. Surtout elle nous révèle les différences dans le témoignage des protagonistes des événements.

Une piste que cette recherche nous a ouverte se trouve dans la consolidation de l'imaginaire libéral dans la période étudiée. C'est-à-dire qu'apparaît bien la façon dont les personnages s'auto-représentent dans le processus historique.

Nous cherchons donc à comprendre la logique interne qui structurait les trois ordres de l'imaginaire libéral en 1830-1831 : ceux qu'on appelait les «exaltés» (souveraineté populaire), ceux qu'on qualifiait de «modérés» (souveraineté nationale) et enfin les «restaurateurs» (souveraineté royale).

En 1830 en France, en 1831 au Brésil, avant de réaliser leur «révolutions», les libéraux avaient défendu, avec plus ou moins de force, la monarchie constitutionnelle. Lorsqu'arrive ladite révolution, les positions restent les mêmes dans les deux pays. Mais dans les mois ou les années qui suivent, l'opposition républicaine va se montrer plus clairement en France qu'au Brésil où, pour au moins une trentaine d'années, elle restera cachée et déguisée sauf dans les mouvements de révolte qui atteignent, dans diverses provinces brésiliennes, une certaine ampleur.

Donc, s'il y avait ce commun dénominateur, les différences, cependant ne manquaient pas. L'exemple du suffrage censitaire va dans ce sens. Alors qu'en 1830, en France, les restrictions au droit de vote sont synonymes d'inquiétude, elles n'étaient même pas mentionnées en 1831 par les libéraux brésiliens qui critiquaient durement l'empereur. Bien sûr, on le sait bien, la société brésilienne de cette époque est fondée sur le travail esclave. Dans la France de cette époque l'esclavage n'existait qu'aux Antilles et en Guyane. Une formule traditionnelle qualifie la Monarchie de Juillet de «monarchie bourgeoise» ; mais même les libéraux brésiliens les plus optimistes ne pouvaient pas utiliser le même qualificatif pour l'unique Empire tropical. Le droit de vote, tout le monde en est d'accord, constitue l'une des pièces fondamentales de toute représentativité donc de toute légitimité du système libéral. Au Brésil, les libéraux étaient, avant tout, l'ensemble des hommes libres, *liberalis* comme le dit le latin. En ce sens, les activités libérales étaient le fait d'hommes libres, dignes de cette condition, par opposition à ceux qui exercent des activités mécaniques ou manuelles, destinées surtout aux esclaves.

Nous ne voyons cependant pas un libéralisme français influençant un libéralisme brésilien. En plus de la nuance du nombre, de la diversité, il semble, pour conclure, que les discours politiques sont issus et produits à partir de lieux historiques précis et des caractéristiques propres à chaque société. Nous pouvons parler de métamorphoses du libéralisme politique en France et au Brésil. Changements dans le temps car quelquefois la courte durée peut présenter des transformations fulgurantes et substantielles ; changements aussi dans l'espace, d'une société à une autre, d'un pays à l'autre. Ces métamorphoses sont particulières pour chaque développement national et peuvent donner lieu à différentes relectures ou interprétations lorsqu'elles sont revues dans des contextes différents.

Elles appartiennent cependant à un même temps, celui du constitutionnalisme libéral, même si elles ont pu obéir à des intérêts divergents. Elles s'exprimaient avec un même vocabulaire utilisant les termes de «national», de «populaire» ou de «royal» et gardent la révolution comme principal paradigme.

Rien n'est plus naturel dans une époque post-révolutionnaire dont les cicatrices de rupture sont mal fermées. Le Brésil s'insère dans ce contexte de recherche d'une solution au processus révolutionnaire même si beaucoup de Brésiliens croyaient et croient encore aujourd'hui, qu'ils n'ont pas encore vécu leur révolution.